

Séance ordinaire du 6 mars 2017

Province de Québec
Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue ce sixième jour de mars deux mille dix-sept (6 mars 2017) à 19 h 30, au 1230, rue Principale, à Saint-Étienne-des-Grès.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

M. Richard St-Pierre, conseiller, est absent.

FORMANT QUORUM

Ouverture de la séance

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de Monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance.

Monsieur le maire procède à la lecture de la pensée du mois :

« C'est préférable d'agir et de se tromper plutôt que ne rien accomplir de sa vie et le regretter. »

Fabien Lecours, écrivain

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour

Ouverture de la séance

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Séance ordinaire du 6 mars 2017

Mot du maire

2. Adoption des procès-verbaux
3. Correspondance
4. Trésorerie
5. Adoption des comptes fournisseurs
6. Adoption du règlement numéro 438-2017 décrétant des travaux de réfection du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Honoré, comportant une dépense de 228 430 \$, l'appropriation d'un montant de 228 430 \$ provenant du programme de la taxe sur l'essence et un emprunt n'excédant pas 228 430 \$ financé entièrement à même la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECO) 2014-2018
7. Avis de motion – Adoption d'un nouveau règlement en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire et abrogeant le règlement numéro 366-2008 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaire
8. Avis de motion – Adoption d'un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 125 000 \$ afin de couvrir les frais d'honoraires professionnels reliés au projet de prolongement d'aqueduc pour desservir le secteur Les Grès
9. Autorisation de signataires – Convention de bail – Dek 55
10. Autorisation de signataires – Requête de dissolution de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès
11. Autorisation de dépenses et décret de travaux – Projet Dek hockey – Affectation du fonds de roulement
12. Autorisation de dépenses et frais de déplacement - Maire
13. Ouverture d'un emprunt temporaire – Marge de crédit – Autorisation de signataires
14. Aide financière 2017 – Centre d'éducation populaire
15. Aide financière 2017 - Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite
16. Contribution financière pour sauvegarde du patrimoine 2017 - Fabrique de Saint-Étienne-des-Grès
17. Autorisation – Fourniture d'une carte de crédit – Directeur des travaux publics
18. Octroi de contrat – Le Groupe Lafrenière tracteurs - Fourniture d'un tracteur utilitaire compact neuf 2017
19. Octroi de contrat – Renée Tremblay, architecte – Plans et devis – Surveillance de chantier – Construction bâtiment terrain de soccer
20. Octroi de contrat – Bellemare Moto inc. – Fourniture d'une tondeuse – Entretien des terrains de sports
21. Octroi de contrat – Multi-Surfaces Giguère – Entretien des trois terrains de soccer
22. Octroi de contrat – Michel Lemieux Excavation inc. – Fourniture et installation – Poteaux Dek hockey

Séance ordinaire du 6 mars 2017

23. Octroi de contrat – Filets Nad's – Fourniture et installation – Filets de protection - Dek hockey
24. Octroi de contrat – Claude Gélinas et fils inc. – Fourniture et remplacement de lumières - Garage municipal
25. Octroi de contrat – Claude Gélinas et fils inc. – Remplacement panneau électrique – Maison Sylvio-Fortin
26. Octroi de contrat – Jean-Guy Lahaie – Lotissement – Domaine au Sable Fin
27. Les Entreprises Carl Marchand – Directive de changement n° 1 – Remplacement de conduites rues Principale et du Parc – Acceptation provisoire des travaux
28. Autorisation à demander des soumissions publiques pour la fourniture et l'installation d'une boîte sur le camion-porteur – Acquisition d'une unité d'urgence
29. Autorisation à demander des soumissions sur invitation – Lignage de rues
30. Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) – Inscription au congrès annuel 2017
31. Réseau Environnement - Programme d'économie d'eau potable 2017 Renouvellement de l'adhésion
32. Demande d'autorisation à la CPTAQ – Sable des Forges inc. – Lots 2 547 191 et 2 547 193 du cadastre du Québec
33. Comité consultatif d'urbanisme - Nomination d'un (1) nouveau membre
34. Versement de la redevance – Hockey Mineur St-Boniface
35. Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice – Renouvellement de l'adhésion
36. Autorisation d'un signataire – Protocole d'entente relatif aux projets de distribution d'arbres – Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice
37. Demande de subvention - Fête nationale - Mouvement national des Québécoises et Québécois
38. Autorisation - Demande d'aide financière – Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH 2017-2018)
39. Demande d'autorisation – Droit de passage - La Virée du Maire de la ville de Trois-Rivières
40. Demande d'autorisation - Droit de passage – Grand défi Pierre Lavoie
41. Demande de droit de passage et prêt de matériel – Événement Une classe qui court
42. Demande de prêt de matériel – Projections de films – ATJ St-Thomas inc.
43. RE/MAX de Francheville inc. – Demande d'autorisation pour barrage routier
44. Demande de partenariat – Comité organisateur – Gala Gens de Terre et Saveurs de la Mauricie
45. Avril - Mois de la Jonquille
46. Autorisation - Appel de candidatures – Journaliers classe 1 - Saisonniers à temps partiel

Séance ordinaire du 6 mars 2017

47. Motion de félicitations – Madame Alex Lacasse – Jeux du Québec Alma 2017
48. Motion de félicitations – Madame Rose Turcot – Jeux du Québec Alma 2017
49. Motion de félicitations – Monsieur Simon-Gabriel Gélinas – Jeux du Québec Alma 2017
50. Affaires diverses
Période de questions
51. Clôture de la séance

2017-03-107

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour en laissant le point « Affaires diverses » ouvert.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Mot du maire

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. D'abord, il fait part aux citoyens des développements en ce qui a trait au dossier portant sur la possible acquisition du parc religieux par la municipalité, soit l'église, le presbytère et le cimetière. Il mentionne qu'après vérification, la municipalité confirme que les dépenses reliées au presbytère et au cimetière sont respectivement comblées par les revenus de l'ouvroir et de la vente d'espaces au columbarium. Quant à l'église, le conseil municipal est en réflexion à savoir quelle pourrait être sa nouvelle vocation, telle qu'une salle de spectacles, un centre sportif, ou tout autre projet qui pourrait être utile aux stéphanois, et surtout quel pourrait être l'impact financier d'une éventuelle acquisition. Il souligne le fait que les citoyens auront l'occasion de s'exprimer dans ce dossier avant la prise d'une décision par les élus.

Le maire poursuit en annonçant que la municipalité a reçu les résultats quant à l'évaluation des coûts du projet d'aqueduc, qui serait réalisé du côté ouest de l'autoroute, destiné à relier les résidents du secteur Les Grès au réseau d'aqueduc de la municipalité. À ce propos, l'étude démontre, entre autres, que cette option serait très intéressante, côté financier. Il mentionne le fait qu'une invitation sera lancée prochainement aux citoyens concernés afin qu'ils se prononcent dans ce dossier.

De plus, il exprime, au nom du conseil municipal, la fierté de pouvoir parrainer deux cyclistes engagés, soit Mme Danielle Carbonneau et M. Christian Charette, qui participeront au Grand défi Pierre Lavoie en juin 2017, afin de récolter des dons qui seront remis à l'école primaire Ami-Joie-et-des-Grès, pour l'achat d'équipements sportifs.

Séance ordinaire du 6 mars 2017

Pour terminer, il souligne le fait que cette année, la Semaine de l'action bénévole se déroulera du 23 au 29 avril sous le thème « Bénévoles : Créateurs de richesses ». Il insiste sur le fait que l'apport des bénévoles au sein d'une communauté est indispensable, tant sur les plans de l'éducation, de la santé, des services sociaux, du sport, du loisir, de la culture, de l'environnement et des services professionnels. C'est pourquoi une société ne peut se passer du bénévolat, créateur de richesses collectives. Le maire profite alors de cette semaine spéciale pour mettre l'accent sur tous les efforts des nombreux bénévoles qui s'impliquent, année après année, au sein de la collectivité. Grâce à leur dévouement constant, à leur bénévolat de chaque heure, les bénévoles tiennent entre leur main le bonheur collectif. Il les encourage à poursuivre leur belle œuvre, car ils contribuent à dynamiser le milieu de vie. Au nom du conseil municipal, il leur dit un grand MERCI.

Robert Landry,
Maire

2. Adoption des procès-verbaux

CONSIDÉRANT que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 février 2017 et de la séance extraordinaire du 13 février 2017 ont été remis aux élus au moins quarante-huit (48) heures avant la présente séance;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent les avoir reçus et lus;

2017-03-108

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 6 février 2017 et de la séance extraordinaire du 13 février 2017 soient et sont adoptés.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

3. Correspondance

CONSIDÉRANT le bordereau de correspondance numéro 2017-03-06 préparé par madame Josiane Pellerin, greffière adjointe, faisant état de la correspondance du mois;

2017-03-109

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte le dépôt du bordereau de correspondance numéro 2017-03-06.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 mars 2017

4. Trésorerie

Rien à ce point.

5. Adoption des comptes fournisseurs

2017-03-110

Il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Marc Bastien et résolu d'approuver :

- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 31 décembre 2016* totalisant 256,05 \$.
- Les comptes à payer *au 31 décembre 2016* au montant de 5 206,69 \$.
- Les déboursés pour la période du *1^{er} au 28 février 2017* totalisant 171 979,58 \$.
- Les comptes à payer *au 28 février 2017* au montant de 309 681,44 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Je soussignée certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Nancy Larocque.
Secrétaire-trésorière adjointe

ADOPTÉE UNANIMEMENT

6. Adoption du règlement numéro 438-2017 décrétant des travaux de réfection du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Honoré, comportant une dépense de 228 430 \$, l'appropriation d'un montant de 228 430 \$ provenant du programme de la taxe sur l'essence et un emprunt n'excédant pas 228 430 \$ financé entièrement à même la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès souhaite procéder aux travaux de réfection du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Honoré;

Séance ordinaire du 6 mars 2017

CONSIDÉRANT la lettre du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, datée du 10 novembre 2016, qui confirme la contribution gouvernementale, dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018, jointe au présent règlement comme annexe « A »;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2016-10-438 par laquelle le conseil municipal approuvait le contenu de la programmation du Programme TECQ (2014-2018);

CONSIDÉRANT que ces travaux sont prévus dans cette programmation, tel qu'il appert du document joint au présent règlement comme annexe « B »;

CONSIDÉRANT que la contribution du Québec est versée sur une période de vingt (20) ans;

CONSIDÉRANT qu'il est ainsi nécessaire d'emprunter la somme de 228 430 \$ afin de financer la contribution du gouvernement du Québec dans le cadre du programme TECQ (2014-2018);

CONSIDÉRANT que le présent règlement comporte ainsi un emprunt visant des travaux de réfection du réseau d'aqueduc dont plus de la moitié du coût des travaux fait l'objet d'une subvention dont le versement est assuré par le gouvernement ou l'un de ses ministres ou organismes, ce qui fait en sorte que, puisque le montant de la subvention est entièrement affecté à la réduction du montant global de l'emprunt, le règlement doit être soumis uniquement à l'approbation ministérielle, suivant les dispositions de l'article 1093.1 du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que la municipalité procédera par appel d'offres public pour le choix d'un entrepreneur pour l'exécution des travaux;

CONSIDÉRANT que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 février 2017 par la résolution numéro 2017-02-079;

2017-03-111

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement numéro 438-2017 décrétant des travaux de réfection du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Honoré, comportant une dépense de 228 430 \$, l'appropriation d'un montant de 228 430 \$ provenant du programme de la taxe sur l'essence et un emprunt n'excédant pas 228 430 \$ financés entièrement à même la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Séance ordinaire du 6 mars 2017

accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

7. Avis de motion – Adoption d'un nouveau règlement en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire et abrogeant le règlement numéro 366-2008 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaire

2017-03-112

Gaétan Léveillé donne avis de motion que lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un nouveau règlement en matière de délégation, de contrôle et de suivi budgétaire et abrogeant le règlement 366-2008 concernant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

8. Avis de motion – Adoption d'un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 125 000 \$ afin de couvrir les frais d'honoraires professionnels reliés au projet de prolongement d'aqueduc pour desservir le secteur Les Grès

2017-03-113

Francine Boulanger donne avis de motion que lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 125 000 \$ afin de couvrir les frais d'honoraires professionnels reliés au projet de prolongement d'aqueduc pour desservir le secteur Les Grès.

9. Autorisation de signataires – Convention de bail – Dek 55

CONSIDÉRANT la concrétisation du projet de dek hockey au parc des Grès;

CONSIDÉRANT que l'organisme Dek 55 désire louer une partie du parc des Grès pour y installer des surfaces de jeu et organiser des parties de dek hockey;

CONSIDÉRANT que, pour ce faire, il est nécessaire de signer une convention de bail par les deux (2) parties, soit la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et les propriétaires de Dek 55;

2017-03-114

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine le contenu de la convention de bail et autorise le maire, M. Robert Landry, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nathalie Vallée, à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document relatif à cette convention de bail avec le Dek 55.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 mars 2017

10. Autorisation de signataires – Requête de dissolution de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès

CONSIDÉRANT l'entente d'intégration signée le 8 décembre 2016, entre l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès, la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et l'Office municipal d'habitation de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT la requête de dissolution de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de faire suivre cette requête auprès du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux;

2017-03-115

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le maire, M. Robert Landry, à signer, pour et au nom de la municipalité, le document relatif à la requête de dissolution de l'Office municipal d'habitation de Saint-Étienne-des-Grès envoyé au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Martin Coiteux.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

11. Autorisation de dépenses et décret de travaux – Projet Dek hockey – Affectation du fonds de roulement

CONSIDÉRANT que des travaux d'aménagement de surfaces de jeu pour la pratique du Dek hockey ont débuté en 2016 et que le fonds de roulement a été affecté afin de pourvoir à la dépense, mais que la durée du remboursement n'a pas été précisée et qu'il y a lieu de corriger la situation;

CONSIDÉRANT que des travaux d'aménagement sont à réaliser en 2017 afin de terminer le projet entrepris en 2016;

2017-03-116

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise une dépense de 35 000 \$ et décrète les travaux relatifs au projet de Dek hockey, soit l'installation d'un système d'éclairage, de poteaux et d'un filet de protection.

Il est de plus résolu d'affecter le fonds de roulement afin de pourvoir à ces dépenses. Le remboursement du fonds de roulement sera effectué sur une période de neuf (9) ans à compter de 2018.

Séance ordinaire du 6 mars 2017

La présente résolution modifie les résolutions suivantes afin d'affecter le fonds de roulement et de prévoir une période de remboursement de dix (10) ans à compter de 2017 :

Numéro de résolution	Fournisseur	Montant
2016-05-176	Construction et Pavage Boisvert	138,38 \$
2016-06-235	Lou-Tec	232,95 \$
2016-06-236	Cimentier Brossard	3 359,60 \$
2016-06-237	Claude Gélinas	1 076,30 \$
2016-06-238	Matériaux Lavergne	509,50 \$
2016-07-284	Filets Nad's	2 467,20 \$
2016-09-361	RS2 Excavation	1 774,28 \$
2016-10-409	RS2 Excavation	2 729,68 \$
2016-10-410	Clôtures Cambrek	1 814,24 \$
2016-10-413	Construction et Pavage Boisvert	8 128,37 \$
2016-11-461	Matériaux Lavergne	119,53 \$
2016-12-496	Maskimo	22 620,00 \$
2016-12-496	Maskimo	1 190,55 \$
2016-12-497	Rolland Bouchard	146,98 \$
2017-01-009	MRC de Maskinongé	947,44 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. Autorisation de dépenses et frais de déplacement - Maire

2017-03-117

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, appuyé de Gaétan Léveillée et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise les dépenses de repas et frais de déplacement de M. Robert Landry, maire, dans le cadre des dossiers suivants :

- Étude sur les regroupements de services incendie;
- Étude sur l'acquisition de l'église.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

13. Ouverture d'un emprunt temporaire - Marque de crédit - Autorisation de signataires

CONSIDÉRANT l'avis reçu du ministère des Finances annonçant l'échéance, en avril 2017, de l'emprunt de 476 900 \$ pour refinancer trois (3) règlements par lesquels des travaux ont été décrétés, soit le 326-01 pour l'asphaltage d'une portion du 4^e Rang, le 354-05 pour le remplacement de l'aqueduc et l'égout sur le chemin des Dalles et le 312-99 pour le remplacement et l'extension de l'aqueduc sur la rue Principale;

Séance ordinaire du 6 mars 2017

CONSIDÉRANT qu'il serait souhaitable de regrouper l'emprunt de 476 900 \$ avec un prochain emprunt dont l'échéance est le 19 juin 2017, de faire une nouvelle demande de refinancement d'un montant plus important et d'ainsi obtenir un meilleur taux d'intérêt à la suite d'un processus d'appel d'offres effectué par le Conseil du Trésor et dont le résultat sera connu le 5 juin 2017;

CONSIDÉRANT qu'une municipalité peut contracter un emprunt temporaire en vertu de l'article 1093 du *Code municipal du Québec*;

2017-03-118

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise l'ouverture d'un emprunt temporaire, sous forme de marge de crédit, d'un montant n'excédant pas 476 900 \$, pour refinancer les règlements 326-01, 354-05 et 312-99, auprès de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie.

Il est aussi résolu d'autoriser le maire, M. Robert Landry, et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Nathalie Vallée, à signer les documents relatifs à cet emprunt.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

14. Aide financière 2017 – Centre d'éducation populaire

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue entre la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès et le Centre d'éducation populaire, en 2015, confirmant une aide financière de 1 000 \$ par année, pendant quatre (4) ans;

2017-03-119

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le troisième versement de 1 000 \$ au Centre d'éducation populaire, à titre d'aide financière pour l'année 2017.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Nathalie Vallée, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 mars 2017

15. Aide financière 2017 - Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite

CONSIDÉRANT que la région est aux prises avec la problématique de la pyrrhotite depuis plus de 5 ans;

CONSIDÉRANT que ce fléau touche des familles, des entreprises et des bâtiments de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite vient en aide aux victimes de la région en les soutenant et en les accompagnant dans leur démarche;

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière déposée par la Coalition proposant un ratio de 0,25 \$ par citoyen par année pour un montant arrondi de 1 090 \$ par année, et ce, sur une période de trois ans;

CONSIDÉRANT la résolution 2015-03-107 adoptée par le conseil municipal par laquelle il s'engage à verser annuellement un montant de 1 090 \$ à la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite, et ce, sur une période de trois (3) ans, soit un engagement total de 3 270 \$;

2017-03-120

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le troisième versement d'un montant de 1 090 \$, à la Coalition d'aide aux victimes de la pyrrhotite, à titre d'aide financière pour l'année 2017.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Nathalie Vallée, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

16. Contribution financière pour sauvegarde du patrimoine 2017 - Fabrique de Saint-Étienne-des-Grès

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a adopté la résolution 2014-12-521 autorisant le versement de 5 000 \$, sur trois ans, à la Fabrique de Saint-Étienne-des-Grès, et réparti comme suit :

2015 : 2 000 \$;
2016 : 2 000 \$;
2017 : 1 000 \$.

Séance ordinaire du 6 mars 2017

2017-03-121

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise un troisième versement, d'une somme de 1 000 \$, à la Fabrique de Saint-Étienne-des-Grès, à titre de contribution pour la sauvegarde du patrimoine, pour l'année 2017.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Nathalie Vallée, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

17. Autorisation – Fourniture d'une carte de crédit – Directeur des travaux publics

CONSIDÉRANT que le directeur des travaux publics, M. Jean-René Duplessis, effectue des achats pour la municipalité et que, pour faciliter le mode de paiement, une carte de crédit ayant une limite de 5 000 \$ est nécessaire;

2017-03-122

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la fourniture d'une carte de crédit ayant une limite de 5 000 \$ au directeur des travaux publics, M. Jean-René Duplessis, pour payer les dépenses relatives à des achats effectués pour la municipalité.

Il est de plus résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Nathalie Vallée, à signer tout document relatif à l'exécution de la présente résolution pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

18. Octroi de contrat – Le Groupe Lafrenière tracteurs - Fourniture d'un tracteur utilitaire compact neuf 2017

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès a procédé à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'un tracteur utilitaire compact neuf 2017;

CONSIDÉRANT qu'un (1) soumissionnaire des quatre (4) soumissionnaires invités a présenté une soumission, comme suit :

Séance ordinaire du 6 mars 2017

Entrepreneurs	Montant (avant taxes)
Le Groupe Lafrenière tracteurs	45 480,44 \$

2017-03-123

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la fourniture d'un tracteur utilitaire compact neuf 2017 à Le Groupe Lafrenière tracteurs, au montant de 45 480,44 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'affecter le fonds de roulement afin de pourvoir à cette dépense. Le fonds de roulement sera remboursé sur une période de cinq (5) ans à compter de 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

19. Octroi de contrat – Renée Tremblay, architecte – Plans et devis – Surveillance de chantier – Construction bâtiment terrain de soccer

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès désire procéder à la construction d'un bâtiment de services au terrain de soccer pour répondre aux besoins des citoyens;

CONSIDÉRANT que la municipalité doit d'abord en produire les plans et devis, faire un appel d'offres pour la construction de ce bâtiment, et prévoir de la surveillance de chantier durant la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels d'architecture présentée par la firme Renée Tremblay, architecte, datée du 22 février 2017;

2017-03-124

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Renée Tremblay, architecte, le contrat pour la production des plans et devis, la gestion de l'appel d'offres et la surveillance de chantier, dans le cadre du projet de construction d'un bâtiment de services au terrain de soccer, pour un montant de 5 400,00 \$, avant taxes. Le contrat sera accordé par phase, en fonction de la confirmation de l'aide financière pour la réalisation du projet.

Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, Nathalie Vallée, à signer ledit contrat, pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 mars 2017

20. Octroi de contrat – Bellemare Moto inc. – Fourniture d'une tondeuse – Entretien des terrains de sports

2017-03-125

Il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la fourniture d'une tondeuse pour l'entretien des terrains de sports à Bellemare Moto inc., au prix de 8 612,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

21. Octroi de contrat – Multi-Surfaces Giguère – Entretien des trois terrains de soccer

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin de faire entretenir ses trois (3) terrains de soccer durant la saison estivale, soit le terrain sur le chemin des Dalles et les deux (2) terrains dans le secteur de Saint-Thomas-de-Caxton;

CONSIDÉRANT les offres de services professionnels reçues de Multi-Surfaces Giguère, datées du 2 novembre 2016;

2017-03-126

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Multi-Surfaces Giguère le contrat pour l'entretien de ses trois (3) terrains de soccer, pour un montant de 16 646,40 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

22. Octroi de contrat – Michel Lemieux Excavation inc. – Fourniture et installation – Poteaux Dek hockey

CONSIDÉRANT la réalisation actuelle du nouvel emplacement du dek hockey qui nécessite l'installation de poteaux érigeant sa structure;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue de Michel Lemieux Excavation inc., datée du 3 mars 2017;

2017-03-127

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Michel Lemieux Excavation inc. le contrat pour la fourniture et l'installation de 14 poteaux neufs, d'une hauteur de trente-cinq (35) pieds chacun, dans le cadre de la

Séance ordinaire du 6 mars 2017

réalisation du dek hockey, pour un montant de 5 292,00 \$, avant taxes, suivant l'offre de services professionnels datée du 3 mars 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

23. Octroi de contrat – Filets Nad's – Fourniture et installation – Filets de protection - Dek hockey

CONSIDÉRANT la réalisation actuelle du nouvel emplacement du dek hockey qui nécessite l'installation de filets de protection;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue de Filets Nad's, datée du 4 mars 2017;

2017-03-128

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Gaétan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Filets Nad's le contrat pour la fourniture et l'installation de trois (3) filets de protection mesurant chacun 54 pieds par 20 pieds, dans le cadre de la réalisation du dek hockey, pour un montant de 5 395,00 \$, avant taxes, suivant l'offre de services datée du 4 mars 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

24. Octroi de contrat – Claude Gélinas et fils inc. – Fourniture et remplacement de lumières - Garage municipal

2017-03-129

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie le contrat pour la fourniture et le remplacement des lumières au garage municipal à Claude Gélinas et fils inc., au prix de 11 974,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

25. Octroi de contrat – Claude Gélinas et fils inc. – Remplacement panneau électrique – Maison Sylvio-Fortin

2017-03-130

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Claude Gélinas et fils inc. le contrat pour le remplacement d'un panneau électrique à la Maison Sylvio-Fortin, pour un montant d'environ 1 996,48 \$, avant taxes.

Séance ordinaire du 6 mars 2017

Il est aussi résolu d'autoriser une affectation de surplus non affecté pour pourvoir à cette dépense.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

26. Octroi de contrat – Jean-Guy Lahaie – Lotissement – Domaine au Sable Fin

CONSIDÉRANT la problématique existante touchant le lotissement des rues du Domaine au Sable Fin;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire remédier à la situation;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels reçue de la part de monsieur Jean-Guy Lahaie, arpenteur-géomètre, datée du 27 février 2017;

2017-03-131

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Gaétan Léveillé et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès octroie à Jean-Guy Lahaie le contrat pour la réalisation d'un nouveau lotissement en remplaçant d'anciens lots par la création de cinq (5) nouveaux lots qui correspondront aux appellations des rues dans le Domaine au Sable Fin, pour un montant de 2 455,00 \$, avant taxes, en plus d'un montant de 300,00 \$ en frais de dépôt, non taxable.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

27. Les Entreprises Carl Marchand – Directive de changement n° 1 – Remplacement de conduites rues Principale et du Parc – Acceptation provisoire des travaux

CONSIDÉRANT qu'une directive de changement au contrat de remplacement de conduites sur les rues Principale et du Parc a été émise par la municipalité à l'entrepreneur Les Entreprises Carl Marchand, soit remplacer une portion de conduite en fonte d'environ 25 mètres par une portion de conduite en PVC, à l'intersection de la rue Bellemare et de la rue Principale;

CONSIDÉRANT que le document descriptif (travaux effectués et coûts générés) de la directive de changement n° 1, émis par l'entrepreneur Les Entreprises Carl Marchand, a été approuvé par l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, M. Adil Lahnichi;

2017-03-132

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès approuve et autorise le paiement de la directive de changement n° 1, émis par

Séance ordinaire du 6 mars 2017

l'entrepreneur Les Entreprises Carl Marchand, dans le cadre des travaux de remplacement de conduites sur les rues Principale et du Parc, en tenant compte de l'approbation de l'ingénieur de la MRC de Maskinongé, M. Adil Lahnichi, selon la demande datée du 6 mars 2017 s'élevant à 19 907,27 \$, avant taxes.

Il est de plus résolu d'accepter la réception provisoire des travaux et d'autoriser la Directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le certificat de réception provisoire des travaux pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

28. Autorisation à demander des soumissions publiques pour la fourniture et l'installation d'une boîte sur le camion-porteur – Acquisition d'une unité d'urgence

2017-03-133

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Marc Bastien et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à procéder à un appel d'offres public pour la fourniture et l'installation d'une boîte sur un camion-porteur afin que la municipalité acquière une unité d'urgence pour le service incendie.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

29. Autorisation à demander des soumissions sur invitation – Lignage de rues

2017-03-134

Il est **proposé** par Nicolas Gauthier, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation à des fournisseurs spécialisés dans le lignage de rues, selon le devis préparé à cet effet.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

30. Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ) – Inscription au congrès annuel 2017

2017-03-135

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le directeur du Service incendie, MM. Daniel Isabelle, à assister au 49^e congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui se tiendra du 20 au 23 mai 2017, au Hilton de Québec, et de défrayer tous les frais applicables à la municipalité, dont l'inscription

Séance ordinaire du 6 mars 2017

au montant de 425,00 \$, avant les taxes, en considérant que la moitié des dépenses de M. Isabelle sera acquittée par la Municipalité de Saint-Boniface.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

31. Réseau Environnement - Programme d'économie d'eau potable 2017 Renouvellement de l'adhésion

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec dévoilait sa Stratégie québécoise d'économie d'eau potable en 2011;

CONSIDÉRANT qu'à compter de 2012, les municipalités doivent produire un plan d'action et proposer des mesures pour favoriser l'économie d'eau potable;

2017-03-136

POUR CES MOTIFS, il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, afin de sensibiliser les citoyens à l'économie d'eau potable, renouvelle son adhésion à titre de membre à Réseau Environnement au coût de 270,00 \$, avant taxes, et participe au Programme d'économie d'eau potable et au Programme Municipalité Écon'eau du Réseau Environnement, pour l'année 2017, au coût de 935,00 \$, avant taxes, pour un montant total de 1 205,00 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

32. Demande d'autorisation à la CPTAQ – Sable des Forges inc. – Lots 2 547 191 et 2 547 193 du cadastre du Québec

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

33. Comité consultatif d'urbanisme - Nomination d'un (1) nouveau membre

CONSIDÉRANT que la Municipalité a procédé à un appel de candidatures pour combler un poste vacant au sein du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT que la candidature de M. Mathieu Lahaye a été retenue;

2017-03-137

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès nomme monsieur Mathieu Lahaye à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux (2) ans, débutant à la date des présentes et se terminant le 31 décembre 2018.

Séance ordinaire du 6 mars 2017

ADOPTÉE UNANIMEMENT

34. Versement de la redevance – Hockey Mineur St-Boniface

2017-03-138

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès verse la somme de 2 120,00 \$ à l'organisation du Hockey Mineur St-Boniface pour les 53 joueurs participants de Saint-Étienne-des-Grès, pour la saison 2016-2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

35. Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice – Renouvellement de l'adhésion

2017-03-139

Il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès adhère à titre de membre collaborateur pour l'année 2017 à l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, au montant de 43,49 \$, avant taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

36. Autorisation d'un signataire – Protocole d'entente relatif aux projets de distribution d'arbres – Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice

CONSIDÉRANT que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP), en collaboration avec l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice (AFVSM), invite les organismes à planifier, au cours du mois de mai, une activité dans le cadre du Mois de l'arbre et des forêts (MAF);

CONSIDÉRANT que le Comité d'embellissement de la municipalité désire témoigner de l'importance de l'arbre et des forêts dans la vie des citoyens en organisant, en collaboration avec l'École Ami-Joie-et-des-Grès, une distribution d'arbres offerts gratuitement par le MFFP;

2017-03-140

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès entérine la signature par la présidente du Comité d'embellissement, madame Lucille Tessier Léveillé, du protocole d'entente à intervenir entre l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice et le Comité d'embellissement de Saint-Étienne-des-Grès, pour la

Séance ordinaire du 6 mars 2017

fourniture d'arbres à être distribués gratuitement sur le territoire de la municipalité, le 28 mai 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

37. Demande de subvention - Fête nationale - Mouvement national des Québécoises et Québécois

CONSIDÉRANT que les festivités autour de la Fête nationale du Québec contribuent à développer un sentiment d'appartenance au milieu de vie des citoyens, à promouvoir la culture et à célébrer tous ensemble la fierté d'être Québécois;

CONSIDÉRANT l'importance d'obtenir une aide financière pour maintenir et développer la tenue de cette activité sur le territoire de la municipalité ;

2017-03-141

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, appuyée de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des loisirs, Karine Perreault, à déposer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, une demande de subvention auprès du Mouvement national des Québécoises et Québécois pour les festivités de la Fête nationale du Québec sur son territoire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

38. Autorisation - Demande d'aide financière – Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH 2017-2018)

CONSIDÉRANT la demande d'un parent dont l'enfant a besoin d'un accompagnateur à temps plein durant le Camp de jour de Saint-Étienne-des-Grès;

CONSIDÉRANT l'importance de répondre aux besoins et à la sécurité des jeunes qui fréquentent le Camp de jour;

2017-03-142

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Nicolas Gauthier, appuyé de Gaétan Léveillé et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice des loisirs, Karine Perreault, à déposer, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, une demande d'aide financière, dans le cadre du *Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH 2017-2018)* de l'Unité régionale du loisir et du sport de la Mauricie et du gouvernement du Québec, afin d'offrir un service d'accompagnateur à un enfant, durant le Camp de jour estival 2017 de Saint-Étienne-des-Grès.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 mars 2017

39. Demande d'autorisation – Droit de passage - La Virée du Maire de la ville de Trois-Rivières

2017-03-143

Il est **proposé** par Gaétan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès autorise aux organisateurs de La Virée du Maire 2017 à emprunter, le dimanche 11 juin prochain, les rues de la municipalité, pour la Virée intermédiaire : soit une section de la rue Principale, de la route des Pins, du 4^e Rang, du chemin Saint-Thomas et de l'avenue de Saint-Thomas-de-Caxton.

Il est de plus résolu de permettre l'utilisation du bâtiment de services du terrain des loisirs de Saint-Thomas-de-Caxton entre 8 h et 14 h.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

40. Demande d'autorisation - Droit de passage – Grand défi Pierre Lavoie

CONSIDÉRANT la demande d'organisateur du 1 000 km du Grand défi Pierre Lavoie à l'effet d'obtenir un droit de passage sur la rue Principale et sur le 7^e Rang, vers Saint-Boniface, le 16 juin 2017, entre 18 h et 18 h 20, sous escorte policière;

CONSIDÉRANT que cette demande d'autorisation a été exigée par le ministère des Transports du Québec et que les organisateurs du Grand défi Pierre Lavoie travaillent en étroite collaboration avec ce dernier pour l'obtention des autorisations concernant l'utilisation des routes numérotées;

2017-03-144

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accorde le droit de passage au Grand défi Pierre Lavoie sur la rue Principale à partir de l'intersection du boulevard des Forges, et sur le 7^e Rang, vers Saint-Boniface, le 16 juin 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

41. Demande de droit de passage et prêt de matériel – Événement Une classe qui court

CONSIDÉRANT la demande de madame Guylaine Dubé, organisatrice de l'activité *Une classe qui court* qui se tiendra le samedi 3 juin prochain, à l'effet d'autoriser environ 300 participants à courir, à partir de l'école Ami-Joie, sur les rues du Couvent, Saint-Alphonse, Saint-Germain, Saint-Honoré, Saint-Joseph, de nouveau sur Saint-Germain et Saint-Alphonse, et, enfin, de nouveau sur du Couvent, de 9 h à 11 h;

Séance ordinaire du 6 mars 2017

CONSIDÉRANT que, pour réaliser cette activité, madame Dubé demande aussi à la municipalité l'autorisation de lui prêter un système de son et un micro, une scène de quatre (4) modules, ainsi qu'un chapiteau;

2017-03-145

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise les participants à courir, à partir de l'école Ami-Joie, sur les rues du Couvent, Saint-Alphonse, Saint-Germain, Saint-Honoré, Saint-Joseph et de nouveau sur du Couvent (suivant le trajet remis), de 9 h à 11 h, le samedi 3 juin 2017, à l'occasion de la tenue de l'activité Une *classe qui court*, organisée par madame Guylaine Dubé, mais tout en maintenant la circulation locale (1 voie). La municipalité fournira le système de son et son micro, une scène de quatre (4) modules, ainsi qu'un chapiteau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

42. Demande de prêt de matériel – Projections de films – ATJ St-Thomas inc.

CONSIDÉRANT que des projections de films sont prévues durant la semaine de relâche, le 8 mars prochain, et organisées par l'ATJ St-Thomas inc.;

CONSIDÉRANT que les organisateurs demandent à la municipalité de leur prêter un système de son et des fils de branchement, afin de tenir leurs activités de cinéma;

2017-03-146

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise le prêt d'un système de son et de fils de branchement à l'ATJ St-Thomas inc., pour la tenue de projections de films le 8 mars prochain.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

43. RE/MAX de Francheville inc. – Demande d'autorisation pour barrage routier

CONSIDÉRANT que la compagnie RE/MAX de Francheville inc. désire effectuer un barrage routier les 3 et 4 juin 2017, de 10 h à 16 h, à l'intersection de la rue Principale et du chemin des Dalles, afin de recueillir des fonds pour l'organisme Opération Enfant Soleil;

CONSIDÉRANT que le chemin des Dalles est une route sous juridiction provinciale;

Séance ordinaire du 6 mars 2017

2017-03-147

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la tenue d'un barrage routier, à l'intersection de la rue Principale et du chemin des Dalles, pour recueillir des fonds au profit de l'organisme Opération Enfant Soleil, les 3 et 4 juin 2017, entre 10 h et 16 h, et ce, conditionnellement à ce que la compagnie RE/MAX de Francheville obtienne du ministère des Transports un permis d'événements spéciaux pour la tenue de cette activité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

44. Demande de partenariat – Comité organisateur – Gala Gens de Terre et Saveurs de la Mauricie

CONSIDÉRANT que le comité organisateur prépare actuellement la 4^e édition de l'événement *Gala Gens de Terre et Saveurs de la Mauricie*, de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie, qui se tiendra le 20 avril 2017;

CONSIDÉRANT que, pour avoir lieu, cette activité doit, en grande partie, être financée par des partenaires;

CONSIDÉRANT que les organisateurs nous proposent de parrainer un finaliste stéphanois, soit l'entreprise Les Bou d'ail, pour un montant de 250,00 \$;

2017-03-148

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Jocelyn Isabelle et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès accepte la demande de partenariat du comité organisateur du *Gala Gens de Terre et Saveurs de la Mauricie*, de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie, en parrainant l'entreprise Les Bou d'ail, pour un montant de 250,00 \$, lors du *Gala Gens de Terre et Saveurs de la Mauricie* qui se tiendra le 20 avril prochain au Complexe Laviolette de Trois-Rivières.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

45. Avril - Mois de la Jonquille

CONSIDÉRANT qu'en 2017, plus de cinquante mille (50 000) Québécois recevront un diagnostic de cancer et que cette annonce représentera un choc important qui se répercutera sur toutes les sphères de leur vie;

Séance ordinaire du 6 mars 2017

CONSIDÉRANT que le cancer, c'est 200 maladies et que la Société canadienne du cancer, grâce à des centaines de milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, lutte contre tous les cancers, du plus fréquent au plus rare;

CONSIDÉRANT que nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

CONSIDÉRANT que le taux de survie au cancer a fait un bond de géant, passant de 25 % en 1940 à plus de 60 % aujourd'hui, et que c'est en finançant les recherches les plus prometteuses que nous poursuivrons les progrès;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer est l'organisme qui aide le plus de personnes touchées par le cancer, avec des services accessibles partout au Québec qui soutiennent les personnes atteintes de la maladie, les informent et améliorent leur qualité de vie;

CONSIDÉRANT que le mois d'avril est le Mois de la jonquille, qu'il est porteur d'espoir et que la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pour les personnes touchées par le cancer et à lutter contre tous les cancers;

2017-03-149

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Francine Boulanger, **appuyée** de Marc Bastien et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès décrète que le mois d'avril est le Mois de la Jonquille.

QUE le conseil municipal encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

46. Autorisation - Appel de candidatures – Journaliers classe 1 - Saisonniers à temps partiel

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin d'embaucher deux (2) journaliers de classe 1 saisonniers à temps partiel pour occuper des tâches durant la saison estivale;

2017-03-150

EN CONSÉQUENCE, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, **appuyé** de Nicolas Gauthier et il est résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès autorise la directrice générale à annoncer les besoins d'embauche, à procéder, avec le comité d'embauche, aux entrevues nécessaires avec les candidat(e)s et à présenter les recommandations d'embauches au conseil municipal.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Séance ordinaire du 6 mars 2017

47. Motion de félicitations – Madame Alex Lacasse – Jeux du Québec Alma 2017

2017-03-151

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement madame Alex Lacasse, qui a performé dans la discipline « Hockey féminin », à la 52^e finale des Jeux du Québec qui se déroulaient à Alma, du 24 février au 4 mars 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

48. Motion de félicitations – Madame Rose Turcot – Jeux du Québec Alma 2017

2017-03-152

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement madame Rose Turcot qui a participé, dans la discipline « Ringuette », à la 52^e finale des Jeux du Québec qui se déroulaient à Alma, du 24 février au 4 mars 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

49. Motion de félicitations – Monsieur Simon-Gabriel Gélinas – Jeux du Québec Alma 2017

2017-03-153

Il est résolu à l'unanimité que les membres du conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès félicitent chaleureusement Simon-Gabriel Gélinas qui a participé, dans la discipline « Badminton », à la 52^e finale des Jeux du Québec qui se déroulaient à Alma, du 24 février au 4 mars 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

50. Affaires diverses

Le maire fait un tour de table et demande aux conseillers et à la conseillère s'il y a des sujets dont ils aimeraient discuter.

Période de questions

Début : 20 h 30
Fin : 20 h 31

Séance ordinaire du 6 mars 2017

51. Clôture de la séance

2017-03-154

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Gaëtan Léveillé, appuyé de Jocelyn Isabelle et résolu que la séance soit levée à 20 h 31.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale et secrétaire-
trésorière